

UNE ASSOCIATION AGRÉÉE AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DÉDIÉE À LA GESTION ET À LA RESTAURATION DES POPULATIONS DE POISSONS MIGRATEURS DES COURS D'EAU BRETONS ET DE LEUR MILIEU.

# LE CONTEXTE

# LES POISSONS MIGRATEURS, DES POPULATIONS EN DÉCLIN

Historiquement présentes sur une grande partie du réseau hydrographique national, les espèces migratrices amphihalines ont connu un déclin continu depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, notamment en raison du fractionnement de leurs habitats, de la pollution et de la surexploitation de la ressource.

### UN COMITÉ DE GESTION DES POISSONS MIGRATEURS PAR GRANDS BASSINS HYDROGRAPHIQUES POUR METTRE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION LOCALES

Devant cette situation critique, l'Etat a mis en place le 16 février 1994 un décret pour décentraliser la mission de protection des poissons migrateurs et l'a confiée aux COmités de GEstion des POissons Migrateurs (COGEPOMI) des différents bassins hydrographiques du territoire.

## LA CRÉATION D'ASSOCIATIONS MIGRATEURS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS OPÉRATIONNELS DE MISE EN ŒUVRE ET DE COORDINATION D'ACTIONS EN FAVEUR DES POISSONS MIGRATEURS

Les pêcheurs ont créé les structures adéquates pour répondre à cette nouvelle organisation et réaliser ou coordonner les opérations de gestion des poissons migrateurs définies par le COGEPOMI. L'association Bretagne Grands Migrateurs a ainsi été créée en 1995 (sous l'appellation de "Ouest Grands Migrateurs") lors de la 1<sup>ère</sup> inscription d'un volet "poissons migrateurs" dans le Contrat de Plan Etat-Région 1994-1999.







## SON ORGANISATION

Le regroupement des 4 Fédérations de pêche au sein de l'association a un effet moteur dans la mise en œuvre de suivis et d'études sur les migrateurs amphibalins en Bretagne.



#### Une assemblée générale 16 membres

4 membres par Fédération de pêche

### Un Conseil d'administration

8 membres 2 membres par Fédération de pêche

#### Un bureau

5 membres Au minimum 1 membre par Fédération de pêche

#### Equipe opérationnelle

2 salariés Un directeur et un chargé de mission

# SES MISSIONS

COORDINATION ET ANIMATION DU PROGRAMME

- Apporte un appui technique et administratif auprès des maîtres d'ouvrage et des services instructeurs pour les suivis et les études des populations de poissons migrateur;
- Réalise un programme annuel des actions menées sur les cours d'eau bretons ;
- Dresse et diffuse un bilan annuel des actions ;
- Participe à la mise en œuvre du Plan de gestion des poissons migrateurs des cours d'eau bretons;
- Est un relais entre les producteurs de données et les scientifiques sur l'acquisition, la mise en commun et la valorisation des données.

MISE EN OEUVRE ET ANIMATION DE L'OBSERVATOIRE DES POISSONS MIGRATEURS

BGM met en commun les informations collectées sur les poissons migrateurs par les producteurs de données au sein d'une même plate-forme d'informations et valorise les données à l'échelle régionale pour les diffuser et les rendre mieux accessibles via des outils de communication qu'elle met en œuvre (site internet, exposition itinérante, lettre d'information annuelle...).

#### SES PARTENAIRES

Partenaires scientifiques et techniques : Fédérations de pêche, AFB, INRA, associations migrateurs

Partenaires institutionnels et financiers: Fédérations de pêche, Fédération Nationale pour la Pêche en France, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conseils départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine et du Morbihan, DREAL Bretagne, DDTM, GIP Bretagne Environnement...

9, rue Louis Kérautret Botmel - CS 26 713 - 35 067 RENNES Tel.: 02 99 22 81 84 www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr - bretagne.grands.migrateurs@gmail.com Président : Jean-Yves MOELO - Directrice : Gaëlle GERMIS Chargée de Mission : Laëtitia LE GURUN

L'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne est financé par







